

**Ordonnance
sur la formation professionnelle initiale
gestionnaire du commerce de détail
avec certificat fédéral de capacité (CFC)¹**

du 8 décembre 2004 (Etat le 20 avril 2010)

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005

RO 2005 721

¹ La présente ordonnance et ses modifications (RO 2010 1453) ne sont publiées ni dans le RO, ni dans le RS. Le texte peut être obtenu auprès de l'OFCL, Vente des publications fédérales, 3003 Berne, www.bundespublikationen.ch
Le texte paraît sur Internet à l'adresse www.bbt.admin.ch

